



Rogers Communications Inc.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES
(non audité)**

Trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015

Rogers Communications Inc.**États consolidés résumés intermédiaires du résultat net**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, non audité)

	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2016	2015
Produits opérationnels		3 245	3 175
Charges opérationnelles			
Coûts opérationnels	4	2 156	2 063
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		574	559
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	5	44	9
Charges financières	6	196	210
Autres produits	7	(34)	(3)
Bénéfice avant impôt sur le résultat		309	337
Impôt sur le résultat		61	82
Bénéfice net de la période		248	255
Bénéfice par action			
De base	8	0,48 \$	0,50 \$
Dilué	8	0,48 \$	0,48 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.
États consolidés résumés intermédiaires du résultat global
(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2016	2015
Bénéfice net de la période		248	255
Autres éléments du résultat global :			
Éléments pouvant être par la suite reclassés dans le bénéfice			
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente			
Augmentation (diminution) de la juste valeur		123	(74)
Reclassement du profit sur la vente de placements dans le bénéfice net		(39)	-
(Charge) recouvrement d'impôt sur le résultat connexe		(11)	10
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente		73	(64)
Instruments dérivés utilisés comme couvertures de flux de trésorerie :			
(Perte latente) profit latent lié(e) à la juste valeur des instruments dérivés		(651)	741
Reclassement de la perte (du profit) sur les dérivés liés à la dette dans le bénéfice net		530	(650)
Reclassement de la perte liée aux remboursements sur la dette à long terme dans le bénéfice net	9	-	7
Reclassement du profit sur les dérivés liés aux dépenses dans le bénéfice net ou les immobilisations corporelles		(28)	(33)
Reclassement des intérêts courus dans le bénéfice net		(21)	(13)
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat connexe		73	(44)
Instruments dérivés utilisés comme couvertures de flux de trésorerie		(97)	8
Quote-part des autres éléments du résultat global au titre des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt		(17)	8
Autres éléments du résultat global de la période		(41)	(48)
Résultat global de la période		207	207

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.**États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière**

(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Note	Au 31 mars 2016	Au 31 décembre 2015
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		-	11
Débiteurs		1 792	1 792
Stocks		320	318
Autres actifs courants		429	303
Partie courante des instruments dérivés	9	116	198
Total des actifs courants		2 657	2 622
Immobilisations corporelles		10 999	10 997
Immobilisations incorporelles		7 206	7 243
Placements	10	2 381	2 271
Instruments dérivés	9	1 536	1 992
Autres actifs à long terme		124	150
Actifs d'impôt différé		9	9
Goodwill		3 891	3 891
Total des actifs		28 803	29 175
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Avances bancaires		72	-
Emprunts à court terme	11	1 005	800
Créditeurs et charges à payer		2 479	2 708
Impôt sur le résultat à payer		118	96
Partie courante des provisions		27	10
Produits constatés d'avance		441	388
Partie courante de la dette à long terme	12	1 250	1 000
Partie courante des instruments dérivés	9	65	15
Total des passifs courants		5 457	5 017
Provisions		31	50
Dette à long terme	12	15 188	15 870
Instruments dérivés	9	195	95
Autres passifs à long terme		445	455
Passifs d'impôt différé		1 782	1 943
Total des passifs		23 098	23 430
Capitaux propres	13	5 705	5 745
Total des passifs et des capitaux propres		28 803	29 175
Événements postérieurs à la date de clôture	9, 12		
Passifs éventuels	16		

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.
États consolidés résumés intermédiaires des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions, non audité)

	Actions de catégorie A avec droit de vote		Actions de catégorie B sans droit de vote		Résultats non distribués	Réserve d'actifs financiers disponibles à la vente	Réserve de couverture	Réserve de couverture visant les investissements en titres de capitaux propres	Total des capitaux propres
	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)					
Trimestres clos le 31 mars 2016									
Soldes au 1 ^{er} janvier 2016	72	112 439	402	402 308	4 583	598	57	33	5 745
Bénéfice net de la période	-	-	-	-	248	-	-	-	248
Autres éléments du résultat global :									
Placements disponibles à la vente, après impôt	-	-	-	-	-	73	-	-	73
Instruments dérivés comptabilisés à titre de couvertures, après impôt	-	-	-	-	-	-	(97)	-	(97)
Quote-part attribuable aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt	-	-	-	-	-	-	-	(17)	(17)
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	73	(97)	(17)	(41)
Résultat global de la période	-	-	-	-	248	73	(97)	(17)	207
Transactions avec les actionnaires inscrites directement dans les capitaux propres									
Dividendes déclarés	-	-	-	-	(247)	-	-	-	(247)
Actions ayant changé de catégorie	-	(24)	-	24	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	-	(24)	-	24	(247)	-	-	-	(247)
Soldes au 31 mars 2016	72	112 415	402	402 332	4 584	671	(40)	16	5 705

	Actions de catégorie A avec droit de vote		Actions de catégorie B sans droit de vote		Résultats non distribués	Réserve d'actifs financiers disponibles à la vente	Réserve de couverture	Réserve de couverture visant les investissements en titres de capitaux propres	Total des capitaux propres
	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)					
Trimestre clos le 31 mars 2015									
Soldes au 1 ^{er} janvier 2015	72	112 448	402	402 298	4 172	721	104	10	5 481
Bénéfice net de la période	-	-	-	-	255	-	-	-	255
Autres éléments du résultat global :									
Placements disponibles à la vente, après impôt	-	-	-	-	-	(64)	-	-	(64)
Instruments dérivés comptabilisés à titre de couvertures, après impôt	-	-	-	-	-	-	8	-	8
Quote-part attribuable aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt	-	-	-	-	-	-	-	8	8
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(64)	8	8	(48)
Résultat global de la période	-	-	-	-	255	(64)	8	8	207
Transactions avec les actionnaires inscrites directement dans les capitaux propres									
Dividendes déclarés	-	-	-	-	(247)	-	-	-	(247)
Actions ayant changé de catégorie	-	(5)	-	5	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	-	(5)	-	5	(247)	-	-	-	(247)
Soldes au 31 mars 2015	72	112 443	402	402 303	4 180	657	112	18	5 441

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.
Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2016	2015
Activités opérationnelles			
Bénéfice net de la période		248	255
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		574	559
Amortissement des droits de diffusion		21	22
Charges financières	6	196	210
Impôt sur le résultat		61	82
Rémunération fondée sur des actions	14	12	12
Cotisations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des charges		10	(95)
Profit sur la vente d'un placement		(39)	-
Autres		10	(10)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, l'impôt sur le résultat payé et les intérêts payés		1 093	1 035
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel		(120)	(350)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant l'impôt sur le résultat payé et les intérêts payés		973	685
Impôt sur le résultat payé		(137)	(195)
Intérêts payés		(238)	(263)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles		598	227
Activités d'investissement			
Entrées d'immobilisations corporelles		(552)	(475)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux immobilisations corporelles		(137)	(92)
Entrées de droits de diffusion		(10)	(12)
Autres		(40)	(12)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(739)	(591)
Activités de financement			
Produit tiré des emprunts à court terme	11	250	208
Remboursements sur les emprunts à court terme	11	(45)	(15)
Émission de titres d'emprunt à long terme	12	688	1 658
Remboursements sur la dette à long terme	12	(569)	(1 609)
Produit tiré du règlement de dérivés liés à la dette et de contrats à terme	9	455	1 059
Paiements versés au règlement de dérivés liés à la dette et de contrats à terme	9	(474)	(905)
Dividendes payés		(247)	(235)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement		58	161
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(83)	(203)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		11	176
Avances bancaires à la clôture de la période		(72)	(27)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

NOTE 1 : NATURE DE L'ENTREPRISE

Rogers Communications Inc. est une société canadienne diversifiée dans les communications et les médias. La quasi-totalité de nos activités et de nos ventes ont lieu au Canada. RCI est constituée en personne morale au Canada et son siège social est situé au 333 Bloor Street East, Toronto (Ontario) M4W 1G9. Les actions de RCI sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et la « Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales. En plus des secteurs opérationnels susmentionnés, RCI détient également des participations dans divers placements et entreprises.

Nous présentons nos résultats selon quatre secteurs. Le tableau suivant présente chacun de ces secteurs ainsi que la nature de leurs activités :

Secteur	Principales activités
Sans-fil	Activités de télécommunications sans fil destinées aux entreprises et aux consommateurs canadiens.
Cable	Activités de télécommunications par câble, y compris les services d'accès Internet, de télévision et de téléphonie pour les entreprises et les consommateurs canadiens.
Solutions d'Affaires	Connectivité réseau au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique et au centre de données afin de prendre en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseau, d'hébergement et d'infonuagique aux entreprises canadiennes de petite, moyenne et grande envergure et aux administrations gouvernementales, ainsi que des services de gros aux autres entreprises de télécommunications.
Media	Portefeuille diversifié de propriétés de médias qui comprend des activités de télédiffusion, de radiodiffusion, de chaînes spécialisées, d'achat multiplateforme, d'édition, de divertissement et de médias sportifs, et de médias numériques.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, les secteurs Sans-fil, Cable et Solutions d'Affaires étaient exploités par notre filiale en propriété exclusive Rogers Communications Canada Inc. (Rogers Communications Partnership en 2015) et certaines autres filiales en propriété exclusive. Le secteur Media est exploité par notre filiale en propriété exclusive, Rogers Media Inc., et ses filiales.

Déclaration de conformité

Nous avons établi nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2016 (les « états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2016 ») selon la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et conformément aux méthodes comptables et aux méthodes d'application employées pour les états financiers consolidés audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (les « états financiers de 2015 »), à l'exception des nouvelles méthodes comptables adoptées le 1^{er} janvier 2016, qui sont décrites à la note 2. Les présents états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2016 ont été approuvés par le comité d'audit et de risque, qui relève de notre conseil d'administration, le 18 avril 2016.

NOTE 2 : PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les notes incluses dans les présents états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2016 ne reflètent que les transactions et changements importants survenus depuis la clôture du dernier exercice, soit le 31 décembre 2015, et elles ne contiennent pas toutes les informations qui doivent être présentées dans les états financiers annuels aux termes des Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS »). Les états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2016 doivent être lus en parallèle avec les états financiers de 2015.

Nos résultats opérationnels sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont une incidence significative sur les résultats opérationnels d'un trimestre à l'autre. Par conséquent, les résultats opérationnels d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats opérationnels d'un trimestre ultérieur. Tous les montants en dollars sont exprimés en monnaie canadienne, sauf indication contraire.

Nouvelles prises de position adoptées en 2016

Nous avons adopté les nouvelles normes et modifications comptables qui suivent; celles-ci sont entrées en vigueur pour nos états financiers consolidés intermédiaires et annuels ouverts le 1^{er} janvier 2016. Ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur nos résultats financiers.

- Modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*
- Modifications de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles* et de l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*
- Modifications de l'IFRS 11, *Partenariats*

Récentes prises de position comptables n'ayant pas encore été adoptées

L'IASB a publié de nouvelles normes et modifications aux normes existantes. Nous n'avons pas encore adopté ces modifications et ces dernières pourraient avoir une incidence sur les résultats des périodes futures. Ces modifications sont décrites dans nos états financiers de 2015.

- IFRS 9, *Instruments financiers* (en vigueur le 1^{er} janvier 2018)
- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (en vigueur le 1^{er} janvier 2018)
- IFRS 16, *Contrats de location* (en vigueur le 1^{er} janvier 2019)

Nous évaluons actuellement l'incidence de ces normes sur nos états financiers consolidés.

NOTE 3 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Nos secteurs à présenter sont Sans-fil, Cable, Solutions d'Affaires et Media. Les activités des quatre secteurs sont menées essentiellement au Canada. Les éléments relevant du siège social et les éliminations comprennent nos participations dans des unités opérationnelles qui ne sont pas des secteurs opérationnels à présenter, les fonctions administratives du siège social et l'élimination des produits et des coûts intersectoriels. Les méthodes comptables applicables à nos secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites dans nos états financiers de 2015. Les résultats par secteur comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui, de façon raisonnable, peuvent y être affectés. Nous comptabilisons les transactions entre les secteurs à présenter comme nous le faisons pour les transactions avec des tiers et les éliminons au moment de la consolidation.

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances de RCI constituent les principaux décideurs opérationnels et sont ceux qui examinent régulièrement nos opérations et notre performance par secteur. Ils examinent le résultat d'exploitation ajusté, qu'ils considèrent comme l'indicateur clé du résultat net aux fins de l'évaluation de performance pour chaque secteur et afin de prendre des décisions relatives à l'affectation des ressources. Le résultat d'exploitation ajusté correspond au bénéfice avant la rémunération fondée sur des actions, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, les frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, les charges financières, les autres (produits) charges et l'impôt sur le résultat.

Information par secteur

Trimestre clos le 31 mars 2016 (en millions de dollars)	Note	Sans-fil	Cable	Solutions d'Affaires	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits opérationnels		1 890	856	96	448	(45)	3 245
Coûts opérationnels ¹		1 127	463	65	497	(8)	2 144
Résultat d'exploitation ajusté		763	393	31	(49)	(37)	1 101
Rémunération fondée sur des actions ¹	14						12
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles							574
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	5						44
Charges financières	6						196
Autres produits							(34)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							309

¹ Inclus dans le poste « Coûts opérationnels » des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Trimestre clos le 31 mars 2015 (en millions de dollars)	Note	Sans-fil	Cable	Solutions d'Affaires	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits opérationnels		1 794	870	94	464	(47)	3 175
Coûts opérationnels ¹		1 029	468	66	496	(8)	2 051
Résultat d'exploitation ajusté		765	402	28	(32)	(39)	1 124
Rémunération fondée sur des actions ¹	14						12
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles							559
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	5						9
Charges financières	6						210
Autres produits							(3)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							337

¹ Inclus dans le poste « Coûts opérationnels » des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

NOTE 4 : COÛTS OPÉRATIONNELS

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2016	2015
Coût des ventes de matériel et subventions directes pour les chaînes	461	394
Marchandise destinée à la revente	49	47
Autres achats externes	1 170	1 158
Salaires et avantages du personnel et rémunération fondée sur des actions	476	464
Total des coûts opérationnels	2 156	2 063

NOTE 5 : FRAIS DE RESTRUCTURATION, COÛTS D'ACQUISITION ET AUTRES CHARGES

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, nous avons engagé 44 millions de dollars (9 millions de dollars en 2015) en frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges. Les charges de 2016 comprenaient essentiellement les indemnités de départ versées dans le cadre de la restructuration ciblée de nos effectifs. En 2015, les charges engagées visaient surtout la réorganisation.

NOTE 6 : CHARGES FINANCIÈRES

(en millions de dollars)	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2016	2015
Intérêts sur les emprunts		196	196
Intérêts sur le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi		2	3
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	9	-	7
(Profit) perte de change		(25)	7
Variation de la juste valeur des instruments dérivés		24	2
Intérêts inscrits à l'actif		(4)	(8)
Autres		3	3
Total des charges financières		196	210

NOTE 7 : AUTRES PRODUITS

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2016	2015
Pertes liées à nos participations dans des entreprises associées et des coentreprises	14	2
Profit sur la vente de placements	(39)	-
Autres produits de placement	(9)	(5)
Total des autres produits	(34)	(3)

NOTE 8 : BÉNÉFICE PAR ACTION

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 mars	
	2016	2015
Numérateur (de base) - Bénéfice net pour la période	248	255
Dénominateur - nombre d'actions (en millions)		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - de base	515	515
Incidence des titres ayant un effet dilutif (en millions)		
Options sur actions des membres du personnel et unités d'actions de négociation restreinte	2	2
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - dilué	517	517
Bénéfice par action		
De base	0,48 \$	0,50 \$
Dilué	0,48 \$	0,48 \$

Pour le trimestre clos le 31 mars 2015, la comptabilisation de la rémunération fondée sur des actions selon la méthode de règlement en capitaux propres s'est avérée plus dilutive que la comptabilisation selon la méthode de règlement en trésorerie. Par conséquent, le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 mars 2015 a été diminué de 7 millions de dollars dans le calcul du bénéfice dilué par action afin de comptabiliser ces attributions comme si elles avaient été réglées en capitaux propres. Rien de tel ne s'est produit pour le trimestre clos le 31 mars 2016.

Au total, 1 054 530 options étaient hors du cours pour le trimestre clos le 31 mars 2016 (2 325 902 en 2015). Ces options ont été exclues du calcul de l'effet des titres dilutifs, car leur effet était antidilutif.

NOTE 9 : INSTRUMENTS FINANCIERS

Instrument dérivé

Nous avons parfois recours à des instruments dérivés pour gérer les risques financiers liés à nos activités. Ces instruments dérivés se déclinent sous forme de dérivés liés à la dette, de contrats à terme sur obligations, de dérivés liés aux dépenses et de dérivés liés aux capitaux propres. Nous avons recours à des instruments dérivés aux seules fins de la gestion des risques, et non pas à des fins de spéculation.

Tous nos dérivés liés à la dette afférents à nos billets de premier rang, contrats à terme sur obligations et dérivés liés aux dépenses en cours ont été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Dérivés liés à la dette

Nous avons recours à des swaps de devises (« dérivés liés à la dette ») pour gérer les risques liés à la fluctuation des cours de change relativement à nos instruments d'emprunt libellés en dollars américains. Nous désignons les dérivés liés à la dette afférents à nos billets de premier rang comme des couvertures à des fins comptables afin de couvrir le risque de change relatif à des instruments d'emprunt spécifiques.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, nous avons conclu des dérivés liés à la dette afférents à nos emprunts sur des facilités de crédit afin de compenser les risques de change et de taux d'intérêt liés à nos emprunts sur des facilités de crédit libellées en dollars américains (se reporter à la note 12). Nous n'avons pas désigné ces dérivés liés à la dette afférents à nos emprunts sur des facilités de crédit à titre de couvertures à des fins comptables. Nous n'avons conclu aucun dérivé lié à la dette afférent à nos emprunts sur des facilités de crédit au cours du trimestre clos le 31 mars 2015.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, nous avons réglé des dérivés liés à la dette afférents à nos emprunts sur des facilités de crédit d'un montant notionnel de 474 millions de dollars (342 millions de dollars américains) contre des paiements nets en espèces de 19 millions de dollars.

Au 31 mars 2016, nos billets de premier rang et débentures libellés en dollars américains s'élevaient à 6,2 milliards de dollars américains (6,2 milliards de dollars américains au 31 décembre 2015), et tous les risques de change connexes avaient été couverts par des dérivés liés à la dette. Nous n'avons conclu aucun dérivé lié à la dette afférent aux billets de premier rang au cours des trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015.

Contrats à terme sur obligations

Nous avons recours aux dérivés liés aux contrats à terme sur obligations (les « contrats à terme sur obligations ») pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur les billets de premier rang que nous prévoyons émettre dans l'avenir. Nous n'avons conclu aucun nouveau contrat à terme sur obligations ni réglé aucun contrat à terme sur obligations existant au cours des trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015. Au 31 mars 2016, les contrats à terme sur obligations en cours s'élevaient à un montant notionnel de 1,4 milliard de dollars (1,4 milliard de dollars au 31 décembre 2015) et avaient tous été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Dérivés liés aux dépenses

Nous avons recours à des contrats de change à terme (les « dérivés liés aux dépenses ») afin de gérer le risque de change inhérent à nos activités en désignant ces dérivés comme des couvertures à des fins comptables à l'égard de certaines dépenses opérationnelles et dépenses d'investissement attendues.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, nous avons conclu des contrats de change à terme en dollars américains afin de fixer le taux de change sur les dépenses brutes attendues de 420 millions de dollars américains de Rogers prévues pour 2017. Les dépenses prévues de 420 millions de dollars américains ont été couvertes à un taux moyen de 1,39 \$ pour 1 \$ US, ce qui fixe à 584 millions de dollars canadiens le coût de ces dépenses sur la durée des contrats. Nous n'avons conclu aucun autre dérivé lié aux dépenses au cours du trimestre clos le 31 mars 2015.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, nous avons réglé des dérivés liés aux dépenses se chiffrant à 210 millions de dollars américains (180 millions de dollars américains en 2015) contre 256 millions de dollars (199 millions de dollars en 2015).

Au 31 mars 2016, nos dérivés liés aux dépenses en cours s'élevaient à 1 350 millions de dollars américains (1 140 millions de dollars américains au 31 décembre 2015) et venaient à échéance d'avril 2016 à décembre 2017 (de janvier 2016 à décembre 2017 au 31 décembre 2015), à un cours de change moyen de 1,29 \$ pour 1 \$ US (1,24 \$ pour 1 \$ US au 31 décembre 2015).

Dérivés liés aux capitaux propres

Nous avons recours à des swaps sur rendement total (les « dérivés liés aux capitaux propres ») pour couvrir le risque d'appréciation des cours des actions de catégorie B de RCI attribuées dans le cadre de nos programmes de rémunération fondée sur des actions. Les dérivés liés aux capitaux propres n'ont pas été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Au 31 mars 2016, nous avons conclu des dérivés liés aux capitaux propres à l'égard de 5,7 millions (5,7 millions au 31 décembre 2015) d'actions de catégorie B de RCI d'un cours moyen pondéré de 50,37 \$ (50,37 \$ au 31 décembre 2015).

En avril 2016, nous avons signé des accords de prorogation pour chacun de nos contrats de dérivés liés aux capitaux propres selon des modalités essentiellement identiques avec des dates d'échéance révisées et maintenant fixées en avril 2017 (auparavant en avril 2016).

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, nous avons comptabilisé un recouvrement au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions de 26 millions de dollars (charge de 14 millions de dollars en 2015) relativement à la variation de la juste valeur de nos contrats de dérivés liés aux capitaux propres, déduction faite des intérêts reçus (se reporter à la note 14).

Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des avances bancaires, des emprunts à court terme et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers.

La juste valeur de nos placements dans des sociétés ouvertes est déterminée selon les cours du marché. La juste valeur de nos placements dans des sociétés fermées est déterminée à partir d'évaluations fondées sur des financements ultérieurs, des négociations de vente par des tiers ou des approches fondées sur le marché, lesquelles sont appliquées comme il se doit à chaque placement, en fonction des activités futures et des perspectives de rentabilité.

La juste valeur de chacun de nos titres d'emprunt publics est fondée sur les rendements du marché estimés à la clôture de la période. Nous déterminons la juste valeur de nos dérivés liés à la dette et de nos dérivés liés aux dépenses selon une méthode d'évaluation de la valeur de marché estimée, en tenant compte de la qualité du crédit et en actualisant les flux de trésorerie à la date d'évaluation. Si les dérivés liés à la dette et les dérivés liés aux dépenses sont en position débitrice, l'écart de crédit pour l'institution financière contrepartiste est ajouté au taux d'actualisation sans risque en vue de déterminer la valeur estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit, de chaque dérivé. Si ces dérivés liés à la dette et aux dépenses sont en position créditrice, notre écart de crédit est ajouté au taux d'actualisation sans risque de chaque dérivé.

La juste valeur de chacun de nos contrats à terme sur obligations est déterminée en actualisant les flux de trésorerie à la date d'évaluation, qui découlent de l'écart entre les rendements à terme du marché à la clôture de la période et le rendement à terme de chacun de nos contrats à terme sur obligations, multiplié par son montant notionnel.

La juste valeur de nos dérivés liés aux capitaux propres se fonde sur le cours du marché des actions de catégorie B sans droit de vote de RCI.

La hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux que nous présentons tient compte de l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur :

- les actifs financiers et les passifs financiers classés dans le niveau 1 sont évalués en fonction des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques;
- les actifs financiers et les passifs financiers classés dans le niveau 2 sont évalués à l'aide de données du marché directement ou indirectement observables autres que les prix cotés;
- les évaluations de niveau 3 sont établies à partir de données autres que des données du marché observables.

Aux 31 mars 2016 et 2015, aucun instrument financier significatif n'avait été classé dans le niveau 3 et aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 n'est survenu au cours de ces périodes.

Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

(en millions de dollars)	Valeur comptable		Juste valeur (niveau 1)		Juste valeur (niveau 2)	
	Au 31 mars	Au 31 déc.	Au 31 mars	Au 31 déc.	Au 31 mars	Au 31 déc.
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Actifs financiers						
Disponibles à la vente, évalués à la juste valeur						
Placements dans des sociétés ouvertes	1 080	966	1 080	966	-	-
Détenus à des fins de transaction						
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	1 587	2 032	-	-	1 587	2 032
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	56	158	-	-	56	158
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	9	-	-	-	9	-
Total des actifs financiers	2 732	3 156	1 080	966	1 652	2 190
Passifs financiers						
Détenus à des fins de transaction						
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	78	4	-	-	78	4
Dérivés liés à la dette non comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	6	-	-	-	6	-
Contrats à terme sur obligations comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	132	91	-	-	132	91
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	44	-	-	-	44	-
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	-	15	-	-	-	15
Total des passifs financiers	260	110	-	-	260	110

Au 31 mars 2016 et au 31 décembre 2015, la juste valeur de notre dette à long terme se présentait comme suit :

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2016		Au 31 décembre 2015	
	Valeur comptable	Juste valeur (niveau 2)	Valeur comptable	Juste valeur (niveau 2)
Dette à long terme (y compris la partie courante)	16 438	18 332	16 870	18 252

Nous n'avons aucun actif financier non dérivé détenu jusqu'à l'échéance au cours des trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015.

NOTE 10 : PLACEMENTS

(en millions de dollars)	Au 31 mars	Au 31 décembre
	2016	2015
Placements		
Sociétés ouvertes	1 080	966
Sociétés fermées	174	212
Placements disponibles à la vente	1 254	1 178
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	1 127	1 093
Total des placements	2 381	2 271

NOTE 11 : EMPRUNTS À COURT TERME

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2016	Au 31 décembre 2015
Créances client vendues à l'acheteur à titre de sûreté	1 239	1 359
Emprunts à court terme contractés auprès de l'acheteur	(1 005)	(800)
Surdimensionnement	234	559

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, un financement additionnel de 250 millions de dollars (208 millions de dollars en 2015) nous a été octroyé dans le cadre du programme de titrisation des débiteurs et nous avons remboursé 45 millions de dollars (15 millions de dollars en 2015), ce qui a porté le total de notre financement aux termes du programme à 1 005 millions de dollars au 31 mars 2016 (800 millions de dollars au 31 décembre 2015).

Nous avons engagé des charges d'intérêts liées au programme de titrisation des débiteurs de 4 millions de dollars au cours du trimestre clos le 31 mars 2016 (4 millions de dollars en 2015), que nous avons comptabilisées au titre des charges financières.

NOTE 12 : DETTE À LONG TERME

(en millions de dollars, sauf les taux d'intérêt)	Date d'échéance	Montant en principal	Taux d'intérêt	Au 31 mars 2016	Au 31 décembre 2015
Facilités de crédit bancaire			Variable	-	500
Facilités de crédit bancaire		457	US Variable	594	-
Billets de premier rang	2016	1 000	5,800 %	1 000	1 000
Billets de premier rang	2017	500	3,000 %	500	500
Billets de premier rang	2017	250	Variable	250	250
Billets de premier rang	2018	1 400	US 6,800 %	1 818	1 938
Billets de premier rang	2019	400	2,800 %	400	400
Billets de premier rang	2019	500	5,380 %	500	500
Billets de premier rang	2020	900	4,700 %	900	900
Billets de premier rang	2021	1 450	5,340 %	1 450	1 450
Billets de premier rang	2022	600	4,000 %	600	600
Billets de premier rang	2023	500	US 3,000 %	649	692
Billets de premier rang	2023	850	US 4,100 %	1 104	1 176
Billets de premier rang	2024	600	4,000 %	600	600
Billets de premier rang	2025	700	US 3,625 %	909	969
Déventures de premier rang ¹	2032	200	US 8,750 %	260	277
Billets de premier rang	2038	350	US 7,500 %	454	484
Billets de premier rang	2039	500	6,680 %	500	500
Billets de premier rang	2040	800	6,110 %	800	800
Billets de premier rang	2041	400	6,560 %	400	400
Billets de premier rang	2043	500	US 4,500 %	649	692
Billets de premier rang	2043	650	US 5,450 %	844	900
Billets de premier rang	2044	1 050	US 5,000 %	1 364	1 453
				16 545	16 981
Coûts de transaction différés et escomptes				(107)	(111)
Moins la partie courante				(1 250)	(1 000)
Total de la dette à long terme				15 188	15 870

¹ Correspond aux déventures et billets de premier rang émis à l'origine par Rogers Cable Inc., qui constituent des obligations non garanties de RCI, et pour lesquels RCCI était un garant ordinaire au 31 mars 2016 et RCP, un garant ordinaire au 31 décembre 2015.

Facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, nous avons prélevé 688 millions de dollars (507 millions de dollars américains) (1 660 millions de dollars en 2015) au titre de nos facilités de crédit renouvelable et non renouvelable et avons remboursé 569 millions de dollars (500 millions de dollars et 50 millions de dollars américains) (550 millions de dollars en 2015).

Au 31 mars 2016, le solde impayé de nos facilités de crédit renouvelable et non renouvelable était de 594 millions de dollars (457 millions de dollars américains) (500 millions de dollars au 31 décembre 2015). Nous avons conclu des dérivés liés à la dette afférents à ces emprunts pour convertir l'ensemble des obligations au titre du principal et des intérêts en dollars canadiens (se reporter à la note 9).

Au 31 mars 2016, des liquidités s'élevant à 2,8 milliards de dollars (3,0 milliards de dollars au 31 décembre 2015) étaient disponibles au titre de nos facilités de crédit renouvelable et non renouvelable et de nos facilités et lettres de crédit de 3,6 milliards de dollars (3,6 milliards de dollars au 31 décembre 2015). Aux termes de ces facilités, une tranche d'environ 0,1 milliard de dollars (0,1 milliard de dollars au 31 décembre 2015) a été prélevée sous forme de lettres de crédit, lesquelles sont en cours, et une tranche de 0,7 milliard de dollars, sous forme d'emprunts (0,5 milliard de dollars au 31 décembre 2015).

Au 1^{er} avril 2016, nous avons modifié notre facilité de crédit renouvelable de 2,5 milliards de dollars afin, notamment, de reporter la date d'échéance de juillet 2019 à septembre 2020. Concomitamment, nous avons également modifié la facilité de crédit non renouvelable de 1,0 milliard de dollars afin, notamment, de reporter la date d'échéance d'avril 2017 à avril 2018.

Billets de premier rang

Les intérêts sur nos billets de premier rang sont payés comme suit :

- semestriellement sur la totalité de nos billets et débetures de premier rang à taux fixe;
- trimestriellement sur nos billets de premier rang à taux variable.

Nos billets et débetures de premier rang à taux fixe sont remboursables en tout temps, en totalité ou en partie, à notre gré, sous réserve du paiement des primes prévues dans les ententes correspondantes.

Émission de billets de premier rang

Au cours des trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015, nous n'avons émis aucun billet de premier rang.

Remboursement de billets de premier rang et règlement des dérivés connexes

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, nous n'avons pas remboursé de billets de premier rang ni réglé de dérivés liés à la dette connexes.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, nous avons remboursé nos billets de premier rang de 550 millions de dollars américains (702 millions de dollars) et de 280 millions de dollars américains (357 millions de dollars) qui venaient à échéance en mars 2015. Au même moment, les dérivés liés à la dette connexes ont été réglés à l'échéance, pour un produit net reçu de 154 millions de dollars (se reporter à la note 9), de sorte que le montant net des remboursements, compte tenu du règlement des dérivés liés à la dette connexes, s'est chiffré à 905 millions de dollars.

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES**Dividendes**

En 2016 et en 2015, nous avons déclaré et versé des dividendes sur nos actions de catégorie A avec droit de vote et nos actions de catégorie B sans droit de vote en circulation comme suit :

Date de déclaration	Date de paiement	Dividende par action (en dollars)
Le 27 janvier 2016	Le 1 ^{er} avril 2016	0,48
		0,48
Le 28 janvier 2015	Le 1 ^{er} avril 2015	0,48
Le 21 avril 2015	Le 2 juillet 2015	0,48
Le 13 août 2015	Le 1 ^{er} octobre 2015	0,48
Le 22 octobre 2015	Le 4 janvier 2016	0,48
		1,92

Les porteurs d'actions de catégorie A ont le droit de recevoir des dividendes au taux maximal de 0,05 \$ par action, mais seulement une fois que les dividendes au taux de 0,05 \$ l'action ont été versés ou mis de côté pour les actions de catégorie B. Les actions de catégorie A avec droit de vote et les actions de catégorie B sans droit de vote donnent donc droit aux mêmes dividendes.

NOTE 14 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Le tableau qui suit présente un résumé de la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions, dont le montant est inclus dans les charges relatives aux salaires et aux avantages du personnel.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2016	2015
Options sur actions	13	(7)
Unités d'actions de négociation restreinte	15	6
Unités d'actions différées	10	(1)
Incidence des dérivés liés aux capitaux propres, déduction faite des intérêts reçus	(26)	14
Total de la charge liée à la rémunération fondée sur des actions	12	12

Au 31 mars 2016, nous avons inscrit un passif total comptabilisé à sa juste valeur de 158 millions de dollars (157 millions de dollars au 31 décembre 2015) au titre de la rémunération fondée sur des actions, y compris des options sur actions, des unités d'actions de négociation restreinte et des unités d'actions différées.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, nous avons versé un montant de 45 millions de dollars (35 millions de dollars en 2015) aux porteurs d'options sur actions, d'unités d'actions de négociation restreinte et d'unités d'actions différées à la date d'exercice, selon le mode de règlement en trésorerie.

Options sur actions*Sommaire des options sur actions*

Le tableau qui suit présente un résumé des régimes d'options sur actions, lesquelles comprennent les options liées à la performance :

(nombre d'unités, à l'exception des prix)	Trimestre clos le 31 mars 2016		Trimestre clos le 31 mars 2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	4 873 940	41,47 \$	5 759 786	38,71 \$
Attribution	1 054 530	49,95 \$	1 124 670	44,97 \$
Exercice	(572 646)	34,23 \$	(846 067)	36,24 \$
Renonciation	(12 252)	44,44 \$	(20 203)	37,71 \$
En circulation à la clôture de la période	5 343 572	43,91 \$	6 018 186	40,03 \$
Exercçables à la clôture de la période	2 486 203	40,53 \$	3 047 200	35,38 \$

Au 31 mars 2016, la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions afférente aux régimes d'options sur actions non comptabilisée s'établissait à 13 millions de dollars (7 millions de dollars au 31 décembre 2015) et sera comptabilisée dans le bénéfice net au cours des quatre prochains exercices à mesure que les droits à ces options deviennent acquis.

Unités d'actions de négociation restreinte*Sommaire des unités d'actions de négociation restreinte*

Le tableau qui suit présente un sommaire des unités d'actions de négociation restreinte en circulation, y compris les unités d'actions de négociation restreinte liées à la performance.

(nombre d'unités)	Trimestres clos les 31 mars	
	2016	2015
En circulation à l'ouverture de la période	2 484 405	2 765 255
Attribution et réinvestissement des dividendes	621 798	543 780
Exercice	(614 484)	(643 403)
Renonciation	(60 438)	(62 280)
En circulation à la clôture de la période	2 431 281	2 603 352

La charge au titre de la rémunération fondée sur des actions afférente à ces unités d'actions de négociation restreinte non comptabilisée au 31 mars 2016 s'est établie à 58 millions de dollars (41 millions de dollars au 31 décembre 2015) et sera comptabilisée dans le bénéfice net sur les trois prochains exercices à mesure que les droits à ces unités deviennent acquis.

Unités d'actions différées*Sommaire des unités d'actions différées*

Le tableau qui suit présente un sommaire des unités d'actions différées en circulation, y compris les unités d'actions différées liées à la performance.

(nombre d'unités)	Trimestres clos les 31 mars	
	2016	2015
En circulation à l'ouverture de la période	1 770 871	826 891
Attribution et réinvestissement des dividendes	873 036	1 173 194
Exercice	(99 137)	-
Renonciation	(41 691)	(555)
En circulation à la clôture de la période	2 503 079	1 999 530

La charge au titre de la rémunération fondée sur des actions afférente à ces unités d'actions différées non comptabilisée au 31 mars 2016 s'est établie à 50 millions de dollars (26 millions de dollars au 31 décembre 2015) et sera comptabilisée dans le bénéfice net au cours des trois prochains exercices à mesure que les droits aux unités des dirigeants deviennent acquis. Les droits afférents à toutes les autres unités d'actions différées sont entièrement acquis.

NOTE 15 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**Actionnaire détenant le contrôle**

Nous concluons certaines transactions avec des sociétés de portefeuille fermées appartenant à la famille Rogers, contrôlées par la Fiducie de contrôle Rogers. Telles qu'elles sont décrites ci-après, ces transactions ont été inscrites au montant convenu par les parties liées et sont soumises aux conditions énoncées dans les ententes formelles approuvées par le comité d'audit et de risque. Les montants totaux reçus ou payés au cours des trimestre clos les 31 mars 2016 et 2015 étaient inférieurs à 1 million de dollars, respectivement.

Transactions avec les principaux dirigeants

Nous avons conclu des transactions avec des sociétés dont les associés ou les hauts dirigeants siègent au conseil d'administration de RCI, notamment :

- le président du conseil non membre de la direction d'un cabinet d'avocats qui offre une portion de nos services juridiques;
- le président d'une entreprise qui offre des services d'impression à la Société;
- le président du conseil et chef de la direction d'une société à laquelle la Société verse des commissions sur les primes d'assurance (il a cessé d'être une partie liée depuis avril 2015).

Nous inscrivons ces transactions au montant convenu par les parties liées et elles sont examinées par le comité d'audit et de risque. Les soldes à payer pour ces services sont non garantis, ne portent pas intérêt et doivent être réglés en trésorerie à moins de un mois suivant la date de la transaction. Le tableau qui suit présente un sommaire des activités entre parties liées relativement aux transactions susmentionnées :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2016	2015
Paiements au titre de services d'impression et de services juridiques et commissions versées sur les primes d'assurance	5	10

NOTE 16 : PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 mars 2016, nos passifs éventuels avaient trait aux litiges suivants :

Frais d'accès au système - Saskatchewan

En 2004, un recours collectif a été intenté contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan. Le recours collectif a trait aux frais d'accès au système facturés par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement de tous les frais d'accès au système déboursés.

En 2007, la Cour de la Saskatchewan a accueilli la proposition des demandeurs afin que la poursuite soit autorisée à titre de recours collectif avec option d'adhésion à l'échelle nationale dans le cadre duquel les clients concernés hors de la Saskatchewan doivent prendre des mesures précises pour prendre part aux procédures. En 2008, la requête de la Société visant une suspension de la poursuite en vertu de la clause d'arbitrage incluse dans les contrats de service sans fil a été acceptée. La Cour de la Saskatchewan a déclaré que son ordonnance visant l'autorisation de la poursuite excluait du recours collectif les clients liés par une clause d'arbitrage.

En 2009, les avocats des demandeurs ont entrepris une deuxième poursuite en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan au motif des mêmes allégations que dans la poursuite initiale. Si la demande est acceptée, cette deuxième poursuite serait une poursuite d'« option de refus ». En 2009, la Cour a ordonné la suspension conditionnelle de la deuxième poursuite parce que celle-ci constituait un abus de procédure.

En 2013, les demandeurs ont déposé une demande d'ordonnance pour que la deuxième poursuite visant les frais d'accès au système soit autorisée à aller de l'avant. Cependant, la Cour a rejeté la demande de prolongation et la deuxième poursuite demeure assujettie à une suspension conditionnelle.

Au moment où le recours collectif en Saskatchewan a été intenté, en 2004, des réclamations correspondantes ont été déposées auprès de plusieurs administrations au Canada bien qu'aucune mesure concrète n'ait été prise par les demandeurs. En 2014, la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse a refusé de suspendre ou de rejeter la réclamation correspondante intentée par les demandeurs en Nouvelle-Écosse pour cause d'abus de procédure. En avril 2015, la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse a suspendu définitivement la réclamation néo-écossaise. Les demandeurs demandent l'autorisation d'en appeler à la Cour suprême du Canada. La Cour du Banc de la Reine du Manitoba a suspendu inconditionnellement la réclamation correspondante intentée au Manitoba pour cause d'abus de procédure. L'appel de cette décision par les demandeurs a été rejeté par la Cour d'appel du Manitoba. La Cour d'appel de la Colombie-Britannique a rendu une décision similaire. En 2015, la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a refusé de rejeter la réclamation correspondante intentée en Alberta. En octobre 2015, la Cour d'appel de l'Alberta a autorisé notre appel et rejeté la réclamation albertaine. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Frais d'accès au système - Colombie-Britannique

En décembre 2011, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada relativement aux frais d'accès au système facturés par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. Le recours collectif a trait, entre autres, à des allégations de fausses représentations contraires à la *Business Practices and Consumer Protection Act* de la Colombie-Britannique. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et la restitution. En juin 2014, la Cour a rejeté la demande de certification des demandeurs, concluant que rien n'indiquait que le terme « frais d'accès au système » suggère qu'il s'agit de frais devant être remis au gouvernement. Un appel déposé par les demandeurs a été rejeté par la Cour d'appel de la Colombie-Britannique en 2015, cette dernière étant d'avis que la conclusion à laquelle est arrivé le juge de première instance était inattaquable. Les demandeurs entendent interjeter appel auprès de la Cour suprême du Canada. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Frais liés au service d'urgence 911

En juin 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada. La poursuite concerne des allégations, notamment, de rupture de contrat, de fausse déclaration et de publicité mensongère relativement aux frais du service 911 facturés par la Société et d'autres fournisseurs de services de communication sans fil au Canada. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et la restitution. Les demandeurs tentent d'obtenir une ordonnance attestant que la poursuite constitue un recours collectif en Saskatchewan. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Appareils cellulaires

En juillet 2013, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada et des fabricants d'appareils sans fil. Le recours collectif a trait aux effets néfastes allégués sur la santé subis par des utilisateurs d'appareils cellulaires de longue date. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement d'un montant égal aux produits réalisés par les défendeurs pouvant raisonnablement être attribués à la vente de téléphones cellulaires au Canada. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Issue des procédures

L'issue de l'ensemble des poursuites et réclamations intentées contre la Société, y compris celle des cas précités, dépend de leur règlement futur, notamment des incertitudes inhérentes aux litiges. Il nous est impossible de prédire le résultat ni l'ampleur des réclamations en raison de divers facteurs et incertitudes liés aux procédures judiciaires. À la lumière de l'information dont nous disposons actuellement, nous sommes d'avis qu'il est improbable que le règlement final de ces poursuites et réclamations, prises séparément ou dans leur ensemble, ait une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats financiers ou notre situation financière. Si l'éventualité de notre responsabilité devient envisageable dans le cadre de réclamations intentées contre nous, nous comptabiliserons une provision pendant la période au cours de laquelle le changement d'éventualité survient et une telle provision pourrait être significative en regard de nos états consolidés du résultat net ou de nos états consolidés de la situation financière.

NOTE 17 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2016	2015
Débiteurs	32	150
Stocks	(2)	(129)
Autres actifs courants	(125)	(124)
Créditeurs et charges à payer	(78)	(299)
Produits constatés d'avance	53	52
Total de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(120)	(350)